

Les feuilles de Monplaisir

Lettre d'information du projet



LE PARC URBAIN VOUS OUVRE BIENTÔT SES PORTES



À découvrir...

Le point sur

-
Les étapes clés
du chantier

Tout savoir

-
Le parc urbain
Simone Veil

L'interview

-
Ma friche urbaine

Bientôt

-
L'out game, ou
comment découvrir
l'écoquartier de
façon ludique

Retours sur

-
Le ciné Monplaisir
Et l'ouverture de
nouveaux services
publics

06

PRINTEMPS 2023

Écoquartier
monplaisir
Villefranche



juillet 2023

- ouverture du parc urbain Simone Veil
- démarrage du composteur collectif
- lancement d'un out game au sein de l'écoquartier

septembre 2023

- chantier participatif de la cadole
- ouverture du jardin partagé

2024

- livraison résidence WHOOD
- chantier résidence INSPIRE en cours
- démarrage chantier résidence îlot B1-2 et L



LE PROJET MONPLAISIR

AVANCE!

Le parc urbain Simone Veil vous ouvre bientôt ses portes

Dès cet été, venez profiter du cœur de votre Écoquartier, le parc urbain Simone Veil. Son espace de 8 000 m² a été pensé comme un lieu de vie mixte où les Caladoises et Caladois pourront se rencontrer pour travailler, se détendre et se divertir. Accessible par la rue Claude Vignard ou la place Simone Veil près du CGR, bienvenue dans votre nouveau lieu de respirations et de rencontres !

• L'ouverture du parc prévue pour cet été !

Depuis mai 2022, vous avez vu l'ancien parking du cinéma se déconstruire, des camions aller et venir, des tas de terre se monter, des arbres se dresser... Ce parc a grandi sous vos yeux et cela a sûrement suscité votre intérêt ! Cela tombe bien ! Vous êtes invités à venir le découvrir lors de son ouverture prochaine.

• Un espace adapté à toutes les envies

Espace boisé ou grande clairière pour pique-niquer, bancs pour se reposer ou agrès de musculation, kiosque pour accueillir des événements ou jeux pour les petits, ce parc s'adapte à tous les usages. Chaque promeneur pourra choisir son propre « récit végétal », un parcours de verdure adapté à ses envies.

• Des activités à partager

Le jardin partagé des habitants se prépare. L'association Passejardins organise en mai-juin-juillet des ateliers avec toutes personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce projet où il s'agit tout à la fois : de cultiver pour manger, de (re) découvrir la saisonnalité des plantes, de s'initier à des pratiques culturelles inspirées de la permaculture. Et tout aussi important, le jardin partagé est un lieu d'échanges et de lien social.

Pour plus d'infos, rapprochez-vous de l'association Passejardins : contact@passejardins.fr

A proximité immédiate du jardin partagé, le jeune collectif citoyen « Incroyables Comestibles » qui se crée à Villefranche (<http://lesincroyablescomestibles.fr>), va s'impliquer dans le jardin des aromates. Si sa taille est réduite, l'espace est généreux, et tout le monde pourra venir découvrir et profiter de la menthe, la sauge, ou encore du thym.



Séance de plantations éducatives avec des enfants

Depuis l'automne dernier plus de 400 jeunes caladoises et caladois ont pu contribuer à la création du parc Simone Veil. À cette occasion, les enfants de l'association AGIVR (association d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille) et les élèves des écoles maternelles et élémentaires Françoise Dolto, Anne de Beaujeu, Paul Fort et Jean Macé, ont participé à des séances de plantations éducatives. Ils ont pu profiter du savoir et de l'expérience des paysagistes, pour comprendre leur métier et l'importance des arbres et de leur respect.

En septembre, vous aurez aussi l'occasion de mettre en valeur le patrimoine de votre région lors d'un chantier participatif pour la construction d'une cadole ! Il s'agit d'une cabane en pierres sèches typique des vignobles du Beaujolais, dont le patrimoine géologique est labellisé « Géoparc Mondial Unesco » depuis 2018.



Le parc urbain Simone Veil

ILS FONT L'ÉCOQUARTIER

Ma friche urbaine accompagne la mise en place d'occupations temporaires sur la friche Monplaisir. Une démarche qui permet de mettre en valeur le territoire et ses possibles usages, et de créer du lien entre ses occupants.

Entretien croisé avec **Nathalie Feltmann (NF)**, directrice générale associée de Ma friche urbaine et **Benoît Froment (BF)**, adjoint au Maire délégué aux aménagements urbains.

QUELLE EST LA PHILOSOPHIE DE LA « FRICHE MONPLAISIR » ?

BF A l'angle de la rue de la Quarantaine et de la rue Monplaisir, elle est à l'entrée d'un quartier où nous voulons inventer la ville du futur. Cette friche, nous l'offrons aux caladois. Nous en faisons un lieu qu'ils peuvent s'approprier. Nous avons fait appel à Ma friche urbaine pour identifier des initiatives nouvelles que l'on pourrait expérimenter pendant deux ans en vue d'une éventuelle pérennisation dans l'Écoquartier.

NF Pour décider de la manière d'occuper cet espace, nous avons organisé des réunions avec les associations sociales et culturelles, les représentants des habitants et les acteurs économiques. Ces échanges ont mis en avant la volonté de préfigurer la vie dans l'Écoquartier et de prôner les valeurs que sont l'économie sociale et solidaire, le développement durable, la culture, le sport, la santé et donc un cadre de vie agréable.



QUEL GENRE D'ACTIVITÉS ORGANISEZ-VOUS SUR LE SITE ?

BF Nous proposons des activités qui promeuvent les valeurs au cœur de la construction de l'Écoquartier. Celles liées à l'économie circulaire nous intéressent particulièrement. Par exemple, les matériaux de déconstruction des anciennes usines de la friche sont réemployés sur site pour en faire divers objets artisanaux. Le bien vivre et la santé sont d'autres valeurs que nous voulons mettre en avant. Une occupante de la friche propose un atelier de rééquilibrage alimentaire et de bien-être. C'est aussi la philosophie du mouvement Les Incroyables Comestibles qui s'installe dans le jardin partagé du parc Simone Veil.

NF Nous avons mis en place 3 containers pour accueillir ces initiatives associatives. Citons également l'association ArtCad qui héberge des expositions culturelles tournantes avec le centre-ville. Pour promouvoir le vélo, nous avons aussi créé un parcours vélo en collaboration avec l'association 3615Shape et Vuvib.

QUELLE EST LA PLACE DE L'ARTISTIQUE ET DE LA CULTURE DANS CE PROJET ?

BF L'activité culturelle a un rôle très important dans la cohésion sociale, elle crée du lien entre les habitants. C'est en ce sens que nous accueillons l'association ArtCad sur la friche temporaire.

NF Afin de promouvoir une culture accessible et participative, nous avons aussi installé une scène ouverte. En plus de profiter des manifestations culturelles préexistantes dans les brasseries, chacun peut s'approprier cet espace, que ce soit pour du théâtre, de la musique ou toute autre pratique.

VU CÔTÉ... JARDIN



• 3 espaces pour le jardinage

→ Un espace de jardin partagé pour les habitants

→ Un espace dédié aux plantes aromatiques

→ Un espace dédié à l'AGIVR

QUELLE TRACE CETTE OCCUPATION TEMPORAIRE VA-T-ELLE LAISSER DANS LA VIE DE L'ÉCOQUARTIER ?

NF L'idée est de faire naître des interactions, pour créer une communauté d'acteurs du changement, dont l'activité pourra se pérenniser au sein de l'Écoquartier. Construire une ville du futur, c'est chercher ensemble à faire émerger des activités nouvelles qui répondent aux besoins des habitants.

BF L'occupation temporaire permet de créer une dynamique de quartier. Ici à Monplaisir, elle a été rendue possible par la volonté de la collectivité, mais aussi grâce aux premiers occupants, que j'appelle les Premiers Aventuriers, qui se sont montrés volontaires et créatifs pour imaginer de nouveaux usages, modernes et durables, sur le territoire d'un ancien site industriel.

ÇA BOUGE À MONPLAISIR !



Ciné-débat autour de la Belle Ville

Et si... on libérait notre imagination pour créer ensemble la ville de demain ? Le Ciné-Monplaisir a fait son retour à l'occasion de la projection du film-documentaire La Belle ville de Manon Turina et François Marques. Le 26 avril, vous avez pu suivre les deux réalisateurs dans leur tour du monde à la découverte d'initiatives citoyennes pour remettre la nature au cœur des villes. En présence de l'adjoint au Maire Benoit Froment, les participants ont ensuite été invités à échanger à propos du futur jardin partagé, du projet « Les Incroyables Comestibles », et du compostage qui va être installé par la communauté d'agglomération.

Out game : préparez-vous à résoudre l'énigme !

Que s'est-il réellement passé durant les travaux de l'Écoquartier Monplaisir au début de l'année 2023 ? Aidez les ouvriers à trouver une solution pour éviter les cataclysmes annoncés et résolvez les mystères des 4 petits cubes trouvés sur le chantier. Mettez-vous dans la peau d'un chercheur sensible à la cause écologique, la préservation de l'Environnement et des énergies et venez résoudre cette enquête en moins de 60 min afin d'éviter une catastrophe naturelle sur Villefranche-sur-Saône.

Plus d'infos prochainement sur le site www.villefranche.net



Vos services publics de proximité

Depuis le début de l'année 2023, la nouvelle antenne du Département du Rhône et ses 160 agents se sont installés dans l'écoquartier. Ce lieu est un véritable guichet de proximité accessible à tous les Rhodaniens pour leurs besoins en termes de démarches sur l'enfance, le grand âge, le handicap, ou encore l'insertion. Dans le même bâtiment, s'est installé également le CCAS de Villefranche qui mène une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

POUR EN SAVOIR + SUR LE PROJET



Retrouvez dans l'écoquartier des panneaux d'information et une signalétique sur le projet.



www.villefranche.net 
www.groupe-serl.fr   

Les feuilles de Monplaisir n° 6 - Lettre d'information du projet. Parution mai 2023. Direction de la publication : SEM SERL et Ville de Villefranche-sur-Saône. Photos : © SEM SERL © Ecolapse
© Ville de Villefranche-sur-Saône. Rédaction, conception et mise en page : In Medias Res. Tirages : 3 500 exemplaires.